

Conditions générales de vente 2025

Généralités

Toutes les marchandises fabriquées et/ou fournies par nos soins sont vendues selon les conditions de vente ci-après. La passation d'une commande ou l'acceptation de nos offres de prix entraîne l'approbation du client, des règles suivantes.

Tous les autres termes ou conditions (même stipulés dans la commande du client) sont exclus à moins d'un accord écrit expressément consenti par nos soins.

Validité

Nos propositions de prix sont valables pendant la période indiquée sur celles-ci ou à défaut, pendant 30 jours maximum à compter de la date d'émission de ces propositions.

Livraisons et responsabilité

Le risque de perte ou dommage des marchandises est transféré au client dès lors que les marchandises ont été livrées dans les locaux du client. Lorsque le client se charge lui-même du transport des marchandises, sa responsabilité commence dès le moment où il a réceptionné les marchandises dans nos locaux.

Toute date de livraison est notifiée par écrit dès la réception de la commande écrite du client, celle-ci devant contenir toutes les informations nécessaires (caractéristiques, références, plans...) pour permettre une bonne identification de la marchandise commandée. Nous faisons notre maximum pour respecter les délais indiqués, cependant nous ne pourrions être tenus pour responsables du non-respect de ceux-ci.

Prix

Toutes les marchandises sont vendues aux conditions en cours au moment de la livraison. Nos prix peuvent être modifiés à tout moment sans préavis. Dans le cas de modification (changement de spécification, annulation) de la commande par le client, nos prix seront modifiés en conséquence, et en particulier toute annulation de commande entraînera des indemnités correspondant au montant des travaux engagés par nos soins pour cette commande.

Paieement

Les paiements de nos factures sont effectués selon les conditions établies avec le client. Au-delà de l'échéance prévue, les pénalités seront calculées sur la base du taux de l'intérêt légal majoré de 50%.

Conformité des marchandises

Toutes les marchandises sont livrées conformes aux spécifications et descriptions établies par nos soins. Dans le cas où les marchandises doivent être fabriquées selon les spécifications et plans du client, nous nous réservons le droit de modifier légèrement ces plans et spécifications et de livrer les marchandises en conformité avec ces modifications.

Retour des marchandises

Les marchandises ne pourront être retournées à notre société que sur accord express de nos services. Un numéro d'autorisation sera alors attribué. Le transport et les risques de perte des marchandises sont à la charge du client jusqu'à réception à notre société.

Dans le cas où un reconditionnement du matériel s'avérerait nécessaire, le client sera facturé pour un montant pouvant aller jusqu'à 20% du prix du matériel retourné.

Performances

Nous ne sommes pas responsables des performances obtenues par les matériels fabriqués à l'aide de nos marchandises. De même nous dégageons toute responsabilité concernant les défauts, dégâts, insuffisances causés par nos marchandises si ces dernières ont été utilisées de manière inadéquate.

Responsabilité pour défauts

Si les réclamations du client sont justifiées, ce dernier a le droit de demander la réparation ou le remplacement de la pièce endommagée, et ce durant la période couverte par la garantie. La pièce défectueuse devra nous être retournée. Aucune demande d'indemnités ou de dommages indirects ne sera retenue. En aucun cas, nous ne pouvons être tenus responsables des défauts occasionnés par un mauvais stockage, ou par des réparations faites par d'autres personnes que celles habilitées par nos soins. Toute réclamation doit comporter avec précision la description du dit défaut de la marchandise concernée, sa date d'achat, son numéro de série, le nom du vendeur et pour les pièces détachées, la référence de la commande. En cas de pièces fabriquées par des tiers, notre responsabilité est limitée à la garantie de nos fournisseurs.

Période de garantie

La période de garantie de nos produits est de **1 an**.

Abandon de droits

Toute défaillance de notre part dans l'application de ces règles, ne constitue pas un abandon de nos droits

Compétence

Toute contestation est soumise à la juridiction du Tribunal de Pontoise, seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Réserve de propriété

Le transfert de propriété du matériel livré est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix. Cependant l'acquéreur reste responsable des risques de perte et de destruction ainsi que de l'entretien de la marchandise dès sa livraison dans les locaux du client. Le matériel vendu reste notre propriété jusqu'à paiement intégral de son prix. (Loi N° 80335 du 12 mai 1980)

Expéditions

Nos prix sont conclus franco de port et d'emballage pour toutes **commandes** et/ou **livraisons** d'un montant supérieur à **700 €* net H.T.** Forfait transport = **30€ net H.T.** pour toutes commandes et/ou livraisons inférieures* – France Métropolitaine (* hors gamme climatiseur).

Minimum de commande et facturation

250,00 € net H.T. (Frais administratifs de **30,00 € net H.T.** pour toutes commandes inférieures)



STEGO France SAS - 7 Mail Gay Lussac – **95000 Neuville sur Oise**

Tél. : + 33 (0) 1 39 19 57 57 - Email : info@stego.fr - Web : www.stego.fr

SAS au capital de 300 380 € - R.C.S. Pontoise 399 342 674 00039 – APE 4669B – NII : FR 46399342674 N° IDU Filière EEE :FR001161_0543ON